

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 27 MARS 2008**

Présents : Tous les membres élus

OBJET : Composition des commissions communales

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne pour la durée de son mandat, les membres suivants :

**Commission des finances :**

ECHIVARD Jean-Luc  
LEYDINGER Christophe  
POLLRATZKY Thierry  
TOUSCH Chantal  
RONDIO Monique, Secrétaire

**Commission des travaux :**

ECHIVARD Jean-Luc  
BLUM Christophe  
HABERMACHER Vincent  
KELLER Laurent  
LINDEN Jean-Jacques  
PERNET Emilie  
VIGOUROUX Jean-René

**Commission d'appel d'offres :**

ECHIVARD Jean-Luc  
HABERMACHER Vincent  
KELLER Laurent  
KOPP Sébastien  
POLLRATZKY Thierry

**Commission scolaire et sociale :**

QUODBACH Jeannine  
LINDEN Jean-Jacques  
TOUSCH Chantal

**Commission du Centre de Plein-Air :  
gestion**

LEYDINGER Christophe  
BARDA Caroline  
CAVATZ Jean-Paul  
KOPP Sébastien  
LINDEN Jean-Jacques  
QUODBACH Jeannine

**Commission de la vie associative et**

**du foyer socio-éducatif :**

QUODBACH Jeannine  
CAVATZ Jean-Paul  
KELLER Laurent  
TOUSCH Chantal  
VIGOUROUX Jean René

**Commission environnement – espaces verts :**

LINDEN Jean-Jacques

BARDA Caroline

BLUM Christophe

DREIDEMY Philippe

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE

J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 31.03.2008

Département de la Moselle  
FRANÇAISE  
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 27 MARS 2008**

Présents : Tous les membres élus

OBJET : CPA –Acceptation de chèque

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte l'indemnité de sinistre de GROUPAMA d'un montant de 1.010 €, correspondant aux dommages causés par le choc d'un véhicule sur le poste de péage au Centre de Plein-Air.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 31.03.2008

Département de la Moselle  
FRANÇAISE  
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 27 MARS 2008**

Présents : Tous les membres élus

OBJET : Désignation des délégués de la communauté des communes de l'Albe et des Lacs

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne pour la durée de son mandat, les délégués suivants :

Titulaires :                   DREIDEMY Philippe  
                                      QUODBACH Jeannine

Suppléants :                 KOPP Sébastien  
                                      TOUSCH Chantal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 31.03.2008



Département de la Moselle  
FRANÇAISE  
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 27 MARS 2008**

Présents : Tous les membres élus

OBJET : Désignation des délégués du syndicat intercommunal pour la mise en valeur des étangs

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne pour la durée de son mandat, les délégués suivants :

Titulaires :                    LEYDINGER Christophe  
   LINDEN Jean-Jacques

Suppléant :                    BARDA Caroline

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 31.03.2008

Département de la Moselle  
FRANÇAISE  
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 27 MARS 2008**

Présents : Tous les membres élus

OBJET : Droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal à l'unanimité renonce à exercer sur les immeubles ci-après désignés, le droit de préemption dont la commune est titulaire :

- section 22 parcelle 265 – Rue des Beaux Arts
- section 28 parcelle 117 – Lieudit « Kleinbruechel »
- section 28 parcelle 209/116 – Lieudit « Kleinbruechel »
- section 28 parcelle 199/122 – Lieudit « Kleinbruechel »
- section 29 parcelle 283/3 – Lieudit « Langetzel »
- section 30 parcelle 337 – Lieudit « Langetzel »

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 31.03.2008

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 27 MARS 2008**

Présents : Tous les membres élus

OBJET : Indemnité de fonction du Maire et des adjoints

Le Conseil Municipal :

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24 ;

Considérant que le code susvisé fixe les taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints,

DELIBERE :

Article 1<sup>er</sup> : Décide de fixer le montant des indemnités à verser à compter du 22 mars 2008 pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

- Taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé à l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales :

**Maire** : 31%

- Taux en pourcentage de l'indice 1015 conformément au barème fixé par l'article L 2123-24 du code général des collectivités territoriales

**1<sup>er</sup> – 2<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> adjoint** : 8,25%

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65 du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 31.03.2008

Département de la Moselle  
FRANÇAISE  
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 27 MARS 2008**

Présents : Tous les membres élus

OBJET : Redevance pour occupation du domaine public – GAZ DE FRANCE

Le conseil municipal,

Considérant le décret N° 2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales,

DECIDE :

- de fixer le taux de la redevance pour occupation du domaine public à hauteur de 100% du plafond de 0,035 €/mètre de canalisation prévu au décret visé ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 31.03.2008